

Réduisez vos
frais bancaires

boursorama banque

Enquête

Sale temps pour la Brise de mer

LE MONDE | 12.02.09 | 14h13 • Mis à jour le 12.02.09 | 15h44

BASTIA CORRESPONDANT

Pour ceux qui sont soupçonnés d'en faire partie, son existence relève de la légende, une création des médias et des policiers. Pour les services de police et la justice, elle constitue au contraire une puissante organisation criminelle. Depuis neuf mois, la série noire qui frappe ses membres présumés risque bien de mettre tout le monde d'accord : le joli nom de la "Brise de mer", hérité de l'enseigne d'un bar de Bastia aujourd'hui disparu, n'en finit plus de s'abîmer dans une série de règlements de compte sanglants.

"La Brise de mer ? De la pipette, un mythe !" avait hardiment résumé "Francis" Mariani en mars 2008 devant la cour d'assises d'Aix-en-Provence. L'ancien coureur automobile y comparaisait avec cinq autres accusés pour un assassinat commis à Bastia en 2001. Aux derniers jours d'un procès tendu, où il avait cependant régalié l'auditoire de ses bons mots, Mariani s'était évanoui dans la nature, condamné par défaut à sept années de prison. Le 12 janvier, son corps calciné a été retrouvé après l'explosion "accidentelle" d'un hangar à Antisanti (Haute-Corse).

Mardi soir, à Vescovato (Haute-Corse), c'est Pierre-Marie Santucci, considéré lui aussi comme l'un des piliers de la fameuse équipe, qu'un sniper a foudroyé d'un unique projectile de gros calibre, tiré à plusieurs dizaines de mètres de distance au moment où il quittait un bar pour regagner son véhicule. "Une seule balle, un seul tir : le guet-apens était particulièrement bien organisé" résume Jean-Jacques Fagni, le procureur de la République de Bastia.

Santucci pouvait exhiber un casier pratiquement immaculé, compte tenu de l'influence que la rumeur lui prêtait dans le milieu : acquitté pour un assassinat en 1985 par la cour d'assises de Dijon, il avait été condamné, plus de quinze ans plus tard, à trois ans de prison et 3 000 euros d'amende pour un banal "recel de vol de véhicule" doublé d'un "port d'armes en réunion" dans une tentative de racket contre un restaurateur de Sartène (Corse-du-Sud), en 2000. Son dernier fait d'armes remontait à 2001. Grâce à un simple fax reproduisant une fausse levée d'écrou, Santucci et deux comparses avaient réussi une "belle" inédite en quittant la prison de Borgo (Haute-Corse) par la grande porte, sans armes ni violence. Et sans condamnation : la justice n'a jamais pu établir la moindre complicité ni l'usage de la contrainte.

Coïncidence ? Parmi ses deux complices de l'"évasion par fax" figurait précisément Francis Mariani. "Officiellement, rien ne permet d'attribuer l'explosion qui a tué Mariani à un guet-apens", souligne une source proche du dossier. Mais pour les enquêteurs, l'assassinat de Santucci met à mal l'hypothèse qui faisait école jusque-là, celle d'un "accident" dû à la manipulation d'explosifs. La piste criminelle, un temps délaissée, refait surface.

En moins d'un an, pas moins de quatre personnes considérées comme des "pontes de la Brise" se sont effondrées sous les balles de tueurs insaisissables. Avant Mariani et Santucci, Richard Casanova inaugurait la liste le 23 mars 2008, sur le parking d'une concession automobile de Porto-Vecchio (Corse-du-Sud), terrassé par une rafale d'arme automatique. Recordman de la cavale - quinze années de fuite - et cerveau présumé du casse du siècle au siège de l'Union des Banques Suisses à Genève en 1990, le "Beau Richard" avait été interpellé en mars 2005 avant de retrouver la liberté en novembre 2007. Comme les autres personnes mises en examen dans le dossier, il s'apprêtait à bénéficier d'un non-lieu...

Le 3 juillet, c'était au tour du Cortenais Daniel Vittini, mis en cause dans plusieurs affaires criminelles, d'être achevé d'une balle dans la nuque près de Venaco (Haute-Corse).

Quatre assassinats. Quatre enquêtes, centrées autour de la même lancinante interrogation : qui ? Au vu de la complexité des investigations, le ministère de l'intérieur a dépêché en Corse les experts de l'Office central de lutte contre la criminalité organisée (Oclco), co-saisi du dossier Santucci avec la PJ locale. De l'avis général, ils ne seront pas de trop pour dissiper le brouillard mortifère qui plane sur la Corse.

Car le nord de l'île, fief incontesté de la "Brise", n'est pas la seule "zone de conflit". A Ajaccio, depuis la mort du "parrain" présumé "Jean-Jé" Colonna dans un accident de la route, le 1^{er} novembre 2006, assassinats et tentatives se succèdent à un rythme soutenu, dans ce qui ressemble à une querelle d'héritiers.

Pour la seule année 2008, on a recensé 28 assassinats et tentatives, dont les exécutions de Jean-Claude Colonna et Ange-Marie Michelosi, respectivement "petit parent" et fondé de pouvoir du "dernier parrain". Alain Orsoni, un ancien leader nationaliste revenu au pays après treize ans d'"exil" en Amérique latine, a échappé par miracle à une équipe de tueurs en août dernier : ses assaillants ont repéré les policiers qui les pistaient depuis plusieurs jours grâce à un renseignement anonyme.

Comme dans le nord de l'île, rien ne semble pouvoir enrayer l'épidémie de violence qui s'est abattue sur la région ajaccienne. Ni la présence de témoins sur la route où Alain Lucchini, gérant d'une discothèque d'Ajaccio, a été blessé le 29 décembre 2008 ; ni celle de clients dans le bar de Bastelicaccia (Corse-du-Sud) où Thierry Castola a été fauché par une balle de carabine tirée depuis un fourré, le 3 janvier ; ni les caméras installées dans la rue Fesch, l'une des principales artères d'Ajaccio, où Samir Brahimi a été abattu par un commando à moto trois semaines plus tard. Même l'irruption potentielle de témoins dans un hall d'immeuble n'a pas suffi à retenir le tueur qui a logé une balle dans la tête de Jean-Marc Nicolaï, l'ancien maire de Casalabriva, le 16 janvier.

Pour ces homicides et tentatives, les mises en examen se comptent sur les doigts d'une main. *"Par définition, les affaires de règlement de compte sont particulièrement complexes à élucider, explique Gilles Leclair, coordonnateur des services de sécurité en Corse ; la police judiciaire met à disposition des moyens très importants pour aboutir à la résolution des affaires, mais cela reste difficile dans le contexte local."*

Face à la multiplication des homicides et au professionnalisme des tueurs, les enquêteurs ne cachent pas qu'ils doutent de voir *"sortir des affaires"* de sitôt. Dans le dossier Mariani, l'exploitation de la scène de crime, *"ravagée"* après l'incendie qui a suivi l'explosion, a nécessité trois jours de travail d'une quinzaine de gendarmes, et plus de 3 000 scellés. Pour l'assassinat de Santucci, les indices sont jugés, de source judiciaire, *"très peu parlants"*, et le projectile de gros calibre qui a *"traversé de part en part la victime"* demeure introuvable.

Le seul motif de consolation des policiers, bien mince, réside dans l'enquête éclair qui a suivi le meurtre d'un homme de 26 ans dans la banlieue de Bastia. Le 1^{er} février, Ange Lekikot avait été trouvé mort dans le petit appartement qu'il occupait, le visage emporté par un tir à bout portant. Cette affaire-là a été *"bâchée"* en 48 heures, avec la mise en examen de deux personnes. Pas plus la victime, que son assassin présumé et ses complices n'appartenaient au milieu.

Antoine Albertini

Article paru dans l'édition du 13.02.09

Le Monde.fr

» A la une » Archives » Examens » Météo » Emploi » Newsletters » Talents.fr
» Le Desk » Forums » Culture » Carnet » Voyages » RSS » Sites du
» Opinions » Blogs » Economie » Immobilier » Programme » Le Post.fr groupe

Le Monde

» Abonnez-vous au
Monde à -60%
» Déjà abonné au
journal



Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ visitez Le Monde.fr

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-